SMIRTOM

du SAINT-AMANDOIS **Extrait du registre des délibérations**

Comité syndical du 12 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le 12 décembre à 14 heures 30, le comité syndical du SMIRTOM du Saint-Amandois s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard JAMET, Président.
Date de la convocation : 5 décembre 2014
Nombre de membres : Nombre de délégués : 33
Présents : 20
Pouvoirs : 2
Absents, excusés : 11

PRESENTS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DE FRANCE : mesdames Edith MICHELIC (partie au point 5), Magalie MOINE, messieurs Pascal AUGENDRE, Pascal COLLIN, Bernard JAMET , Guy THOMAS ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS :** messieurs Olivier HURABIELLE , Michel PERRIOT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES ARNON BOISCHAUT CHER :** messieurs Dominique BURLAUD , Michel DE PAULE, Christian FAUCHER ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES BOISCHAUT MARCHE** : messieurs Jean-Louis GUILLOT , François THOMAS ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS PROVINCES** : : messieurs Paul BERNARD, Olivier COMBETTE ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU GRAND MEAULNES :** messieurs Dominique DUBREUIL, Michel LACOMBE ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NERONDES :** messieurs Robert BELLERET, Roland GILBERT ; **COMMUNE DE LUGNY CHAMPAGNE**: monsieur Yves DEBONO

POUVOIRS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS : monsieur Pierre MANCION a donné pouvoir à M. Olivier HURABIELLE, ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NERONDES :** monsieur François RICHARD a donné pouvoir à M. Roland GILBERT.

ABSENTS ; EXCUSES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DE FRANCE : messieurs Bertrand DESNOIX , Jacques DEVOUCOUX ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS :** messieurs Christian FORAY, Jean-Pierre RENAULT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES ARNON BOISCHAUT CHER :** monsieur Alain MANSSENS ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES BOISCHAUT MARCHE** : madame Brigitte REBMANN ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS PROVINCES** : : monsieur Guy SAMIERI ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU GRAND MEAULNES :** monsieur Didier ROBLAIN ; **SIVOM SANCERGUES/SAINT-MARTIN DES CHAMPS** : messieurs Jean-Luc CHARACHE, André DELAVAULT ; **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CHARITOIS** : monsieur Jacques BRUNET.

Après constatation du quorum, le président ouvre la séance à 14 heures 30.
Monsieur Olivier HURABIELLE est nommé secrétaire de séance.

COMITE SYNDICAL

SMIRTOM DU SAINT AMANDOIS

Séance du 12 décembre 2014

Délibération n° 2014-DC00037

BUDGET PRIMITIF 2015

Vu les articles L 2121-29 ; L 2311-1 ; L 2311-2 ; L 2311-3 ; L 2312-1 ; L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des finances et du bureau syndical,

Vu les orientations budgétaires pour 2015,

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- adopte le budget primitif 2015 du SMIRTOM pour un montant de 12 698 850, 00 € avec une section de fonctionnement qui s'équilibre à 8 625 600, 00 € et une section d'investissement qui s'équilibre à 4 073 250, 00 €.
- a voté le budget primitif au niveau du chapitre en section de fonctionnement et au niveau du chapitre et de l'opération en section investissement.

La délibération est votée à la majorité des présents (15 « pour », 5 « contre » MM. BELLERET , GILBERT , RICHARD , BURLAUD, Mme MICHELIC, 2 « abstentions » MM. DE PAULE, FAUCHER).

POUR EXTRAIT CONFORME

Le président,

Bernard JAMET